

ici je recycle



# Le Rochvillois



Mars 2019



**VIVE LA**  
**SEMAINE**  
**DE**  
*relâche*  
**2019**



 **Loisirs**  
DE SAINT-JUDE

Avis public	Page 2
Résumé des séances du conseil	Page 2
Médiathèque Élise-Courville	Page 12
FADOQ	Page 13
Loisirs	Page 15
La Fabrique	Page 18
Maison des jeunes	Page 19
Faucon vous en parle !	Page 21
Messages	Page 22
Bassin versant	Page 29
Sûreté du Québec	Page 31
Régie intermunicipale	Page 32
Nos annonceurs	Page 33

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2018

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Jude:

Que lors de la session ordinaire du conseil de cette municipalité, qui sera tenue le lundi 1er avril 2019, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année terminée le 31 décembre 2018.

Donné à Saint-Jude, ce 12 février 2019.

Nancy Carvalho  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 janvier 2019 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

#### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de avec les faits saillants suivants:

#### **SOMMAIRE DÉCEMBRE**

salaires nets	27 688.21\$
comptes du mois déjà payés	60 074.93\$
comptes du mois de décembre à payer	68 051.50\$
comptes du mois de janvier à payer	69 477.69\$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>225 292.33 \$</b>

Appels des pompiers :

15-12-2018	Près du 388, Michaudville	Désincarcération	Saint-Jude
20-12-2018	294, Bord-de-l'eau	Alarme incendie entraide	Saint-Louis
22-12-2018	Près du 2320 Salvail Nord	Désincarcération	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 520-2019 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

ATTENDU QUE des modifications législatives, effectives à partir du 1er janvier 2019, ont été apportées à la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), faisant en sorte, d'une part, que certaines balises encadrant la rémunération des élus municipaux, notamment celles relatives à l'imposition d'une rémunération minimale, ont été abolies et, d'autre part, que la responsabilité de fixer la rémunération des élus municipaux revient à la Municipalité;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a décidé que les allocations de dépenses des élu(e)s s'ajouteront à leur revenu imposable au niveau fédéral, et ce, pour l'année d'imposition 2019;

ATTENDU QUE le montant de la rémunération du maire et des conseillers est déterminé par les dispositions générales de la «Loi sur le traitement des élus municipaux»;

ATTENDU QU'en plus de leur caractère honorifique, ces charges comportent de nombreuses responsabilités et qu'elles sont une source de dépenses de toutes sortes pour ceux et celles qui les occupent;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser la rémunération des élus et par conséquent, d'abroger et remplacer le règlement numéro 513-2017 concernant la rémunération du maire et des conseillers ;

ATTENDU QUE le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de la séance du conseil du 3 décembre 2018 et qu'un avis de motion a été donné le 3 décembre 2018;

# PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QU'un avis public a été publié conformément aux modalités de l'article 9 de la Loi sur le traitement des élus municipaux;  
ATTENDU QUE les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance du règlement et renoncent à sa lecture,  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,  
IL EST RÉSOLU :  
DE DÉCRÉTER ce qui suit :

## 1. **PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie comme s'il était repris ci-après au long

## 2. **OBJET**

Le présent règlement fixe le traitement des élus municipaux.

## 3. **RÉMUNÉRATION DU MAIRE**

La rémunération annuelle du maire est fixée à 15 094\$ pour l'exercice financier de l'année 2019, étant entendu que pour tout exercice financier subséquent, le montant de la rémunération du maire sera ajusté annuellement en fonction de l'indexation qui sera déterminée annuellement par le conseil municipal ;

## 4. **RÉMUNÉRATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Lors d'un remplacement du maire pour une période consécutive de cinq (5) jours et plus, le maire suppléant recevra à compter de la première journée du remplacement une rémunération additionnelle à celle qui lui est payée à titre de membre du conseil afin d'égaliser la rémunération payable au maire pour ses fonctions

Le membre du conseil municipal qui agit à titre de substitut du maire lors d'une session ordinaire du conseil de la MRC des Maskoutains reçoit une rémunération de base de 93,34 \$ et une allocation de dépenses de 46,66 \$ pour chacune des sessions ordinaires auxquelles il assiste, mais seulement à partir du deuxième remplacement qu'il effectue au cours d'une même année. Lors du 1<sup>er</sup> remplacement, la MRC verse une rémunération en vertu de son règlement et la municipalité verse la différence entre 140\$ et la rémunération versée par la MRC. Dans les deux cas, le tiers représente une allocation de dépenses.

## 5. **RÉMUNÉRATION DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL**

La rémunération annuelle des membres du conseil municipal, autre que le maire, est fixée à 5 032 \$ pour l'exercice financier de l'année 2019, étant entendu que pour tout exercice financier subséquent, le montant de la rémunération des membres du conseil municipal sera ajusté annuellement en fonction de l'indexation qui sera déterminée annuellement par le conseil municipal ;

## 6. **ALLOCATION DE DÉPENSES**

En plus de la rémunération payable en vertu du présent règlement, tout membre du conseil reçoit une allocation de dépenses équivalente à la moitié de leur rémunération fixée par les présentes, sous réserve du montant de l'allocation de dépenses maximal prévu à l'article 19 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* ainsi que du partage de l'allocation de dépenses prévu par l'article 19.1 de cette loi.

## 7. **COMPENSATION EN CAS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES**

Tout membre du conseil peut recevoir paiement d'une compensation pour perte de revenu si chacune des conditions ci-après énoncées sont remplies :

- a) l'état d'urgence est déclaré dans la Municipalité en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) suite à un événement survenu sur le territoire de la Municipalité;
- b) le membre du conseil doit gérer, coordonner ou autrement participer aux interventions devant être effectuées par la Municipalité en raison de cet événement;
- c) le membre du conseil doit s'absenter de son travail pour une période consécutive de plus de quatre (4) heures et subir une perte de revenu pendant cette période d'absence.

Si le membre du conseil remplit les conditions prévues au présent article, il recevra, suite à l'acceptation du conseil, une compensation égale à la perte de revenu subie. Le membre du conseil devra remettre toute pièce justificative satisfaisante pour le conseil attestant de la perte de revenu ainsi subie.

Le paiement de la compensation sera effectué par la municipalité dans les trente (30) jours de l'acceptation du conseil d'octroyer pareille compensation au membre du conseil.

## 8. **FINANCEMENT**

Les montants requis pour payer ces rémunérations seront pris à même le fonds général de la municipalité et un montant suffisant sera annuellement approprié au budget à cette fin;

## 9. **TARIFICATION DE DÉPENSES**

En plus des rémunérations ci-haut mentionnées, le Conseil pourra aussi autoriser le paiement des dépenses de voyage et autres dépenses encourues par un membre du conseil pour le compte de la municipalité pourvu que lesdites dépenses aient été autorisées par résolution de conseil.

# PROCÈS-VERBAL

Les dépenses de représentation sont remboursées conformément au règlement sur les frais de représentation en vigueur au moment où les dépenses sont encourues.

## 10. MODALITÉS DE VERSEMENT

La rémunération sera répartie en douze (12) versements égaux payables le mercredi suivant chaque séance mensuelle.

## 11. APPLICATION

La directrice générale et secrétaire-trésorière est responsable de l'application du présent règlement.

## 12. ENTRÉE EN VIGUEUR ET PUBLICATION

Le présent règlement est rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2019 conformément à l'article 2 de la «Loi sur le traitement des élus municipaux».

Fait et passé à Saint-Jude le 14 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS ET DU MAIRE

### FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – CONTRIBUTION ANNUELLE 2019

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de la contribution annuelle 2019 auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant de 1 650.90\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisations».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### OBV YAMASKA – CONTRIBUTION ANNUELLE 2019

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE DÉFRAYER le coût de la contribution annuelle 2019 auprès de l'Organisme de Bassin Versant de la Yamaska (OBV Yamaska) au montant de 50.00\$.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisations».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – ADHÉSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2019

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER l'adhésion annuelle 2019 de madame Nancy Carvalho auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant de 463.00\$ taxes en sus

D'ADHÉRER à l'assurance offerte par l'ADMQ pour un montant de 348.00\$, taxes incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### ASSURANCES AUTOMOBILES ET AUTRES PROTECTIONS – AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT la facturation en date du 6 novembre 2018 de ULTIMA ASSURANCES concernant les primes automobile et les autres protections;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER le paiement de la facture de ULTIMA ASSURANCES au montant de 26 700.00\$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### GESTION INFORMATIQUE – RENOUELEMENT – CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS

CONSIDÉRANT la facturation en date du 1<sup>er</sup> décembre 2018 de PG Solutions inc. concernant l'entretien et le soutien des applications du logiciel PG pour l'administration et la gestion des permis;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUVELER le contrat de services de PG Solutions pour l'entretien et de soutien des applications des logiciels du système informatique de la municipalité de Saint-Jude au montant de 9 260\$ taxes en sus, pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### QUÉBEC MUNICIPAL – RENOUELEMENT DE L'ABONNEMENT - 2019

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

DE RENOUVELER l'abonnement à la revue électronique Québec Municipal pour un montant de 285.60\$, taxes en sus, pour l'année 2019.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 670 «administration – abonnement».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

# PROCÈS-VERBAL

## **CHARGÉE DE PROJETS – FACTURE – AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT la facture de Mme Sylvie Beaugard pour les travaux effectués dans le cadre de la réalisation et de la coordination des divers projets;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,  
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,  
IL EST RÉSOLU:  
D'AUTORISER le paiement de la facture datée du 27 décembre 2018 au montant de 382.50\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE – RÉNOVATIONS – CONSTRUCTION LESSARD - AUTORISATION DE PAIEMENT – RÉCEPTION PROVISOIRE – LIBÉRATION PARTIELLE DE LA RETENUE**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2018-09-244 la Municipalité de Saint-Jude a octroyé le mandat d'aménagement des trois entrées accessibles à l'entreprise Construction Lessard et Associés Inc., le tout conformément au règlement de gestion contractuelle;  
CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 2 présenté par Construction Lessard et associés inc. et vérifié par M. Justin Viens, architecte mandaté par la municipalité ;  
CONSIDÉRANT QU'une visite du site des travaux a eu lieu le 5 décembre 2018 en présence de M. Maxime René-Massé, architecte, et Mme Sylvie Beaugard, chargée de projet ;  
CONSIDÉRANT QU'une liste de déficience a été adressée à l'entrepreneur suite à cette visite ;  
CONSIDÉRANT la demande de paiement numéro 3 relative à la libération partielle de la retenue ;  
CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de M. Justin Viens;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,  
IL EST RÉSOLU:  
D'AUTORISER la directrice générale à signer les décomptes progressifs numéros 2 et 3;  
D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 2701 au montant de 25 601.06\$, taxes en sus, à Construction Lessard inc. en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé non-affecté ;  
DE LIBÉRER la retenue partielle et d'autoriser le paiement de la facture numéro 2702 au montant de 2 483.79\$, taxes en sus, à Construction Lessard inc. en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé non-affecté, et ce, sur présentation des documents requis ;  
DE PROCÉDER à la réception provisoire des travaux d'aménagement des entrées du Centre communautaire, du CLSC et du bureau municipal, et ce, lorsque tous les documents requis seront reçus par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE – RÉNOVATIONS INTÉRIEURES – CONSTRUCTIONS LUC LOISELLE - AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2018-09-245 la Municipalité de Saint-Jude a octroyé le mandat d'aménagement des trois entrées accessibles à l'entreprise Les Constructions Loiseau inc., le tout conformément au règlement de gestion contractuelle;  
CONSIDÉRANT le décompte numéro 1 présenté par Les Constructions Loiseau inc. et vérifié par M. Justin Viens, architecte mandaté par la municipalité ;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,  
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,  
IL EST RÉSOLU:  
D'AUTORISER la directrice générale à signer le décompte numéro 1;  
D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 2206 au montant de 50 881.82\$, taxes en sus, à Les Constructions Loiseau inc. en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS – INSCRIPTION A DES FORMATIONS**

CONSIDÉRANT l'offre de formations proposée par la Fédération Québécoise des Municipalités;  
CONSIDÉRANT QU'il est important pour les élus et élues de participer à ces formations pour maintenir ou acquérir de nouvelles connaissances relativement à domaine municipal;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,  
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
IL EST RÉSOLU:  
D'AUTORISER les membres du conseil suivants à assister aux formations offertes par la Fédération Québécoise des Municipalités :

<b>Nom</b>	<b>Titre de la formation</b>	<b>Total (taxes en sus)</b>
Anolise Brault	Le comportement éthique (en ligne)	225.00\$
	Les rôles et responsabilités des élus (en ligne)	225.00\$
Marco Beaudry	La préparation et la participation des élu(e)s aux assemblées du conseil municipal (Saint-Denis-sur-Richelieu)	440.00\$
Francis Grégoire	La prise de décision en urbanisme	440.00\$
		<b>1 330.00\$</b>

DE DÉFRAYER les coûts d'inscription de 1 330.00\$ plus taxes pour ces formations.  
D'AUTORISER le remboursement des frais de déplacement et de repas conformément au règlement en vigueur.

# PROCÈS-VERBAL

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 « Élus – Délégation »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU CHEMIN D'ACCÈS – L.A. HÉBERT - AUTORISATION DE PAIEMENT**

CONSIDÉRANT QUE les travaux exécutés par l'entreprise L.A. Hébert Ltée au site #21 concernant la stabilisation de talus du site #21 (stabilisation de la rivière Salvail et du ruisseau Trois-Arpents) près de la rue Graveline sont achevés depuis le 2 septembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2017-05-138, la municipalité de Saint-Jude a procédé à la réception définitive des travaux tout en réservant un montant de 5 000\$ de la retenue finale pour des travaux correctifs à un ponceau servant de chemin d'accès lors des travaux de stabilisation; soit le ponceau donnant accès notamment à la Maison d'Évelyne;

CONSIDÉRANT QUE lorsque la municipalité demande l'autorisation aux propriétaires de circuler ou de procéder à des travaux sur leur propriété, cette dernière s'engage à remettre en état le terrain ou les biens qui auront été endommagés lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses correspondances ainsi que des rencontres ont eu lieu entre la municipalité et les représentants du Ministère de la Sécurité Publique afin que les travaux correctifs à cet endroit soient autorisés et payés à même le décret numéro 492-2011;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté le service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense fait l'objet du décret numéro 492-2011 et qu'elle s'applique selon la résolution numéro 2011-06-139;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux de correction font partie du contrat octroyé à la firme L.A. Hébert Ltée par la résolution numéro 2015-05-141 et qu'un deuxième appel d'offres n'a pas été nécessaire ;

D'AUTORISER l'entente intervenue entre la municipalité de Saint-Jude et la firme L.A. Hébert Ltée quant à la réalisation des travaux, notamment le fait que l'entrepreneur respecte son engagement à assumer un montant équivalent à la fourniture d'un ponceau équivalent au ponceau existant ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-12-340 par laquelle la municipalité a mandaté la firme L.A. Hébert pour effectuer les travaux correctifs du ponceau situé en aval du ruisseau des Trois-Arpents pour un montant de 42 000\$ ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été effectués et complétés les 13 et 14 décembre 2018 et que les membres du conseil s'en déclarent satisfaits ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement des travaux correctifs tels que décrits au décompte final pour un montant de 39 175.17\$, taxes en sus, cette dépense faisant l'objet du décret numéro 492-2011 et de la résolution numéro 2011-06-139;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, à signer le décompte final.

Le paiement de cette facture se fera dès la présentation des quittances des fournisseurs ayant dénoncé leur contrat à la municipalité.

Cette dépense faisant l'objet du décret numéro 492-2011 et de la résolution numéro 2011-06-139.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **TRAVAUX DE STABILISATION DES BERGES - SITE 21 – TRAVAUX CORRECTIFS AU CHEMIN D'ACCÈS – L.A. HÉBERT INC. – LIBÉRATION DE LA RETENUE SPÉCIALE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2018-12-340 par laquelle la municipalité s'engage à libérer la retenue spéciale auprès de l'entreprise L.A. Hébert inc au montant de 5 000\$ suite à l'exécution des travaux correctifs du ponceau situé en aval du ruisseau des Trois-Arpents;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2019-01-017 par laquelle la municipalité se déclare satisfaite des travaux exécutés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE LIBÉRER la retenue spéciale au montant de telle que présentée au décompte final pour un montant de 5 000\$, cette dépense faisant l'objet du décret numéro 492-2011 et de la résolution numéro 2011-06-139;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Carvalho, à effectuer ledit paiement.

Cette dépense faisant l'objet du décret numéro 492-2011 et de la résolution numéro 2011-06-139.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **SERVICE INCENDIE – NOMINATION DE DEUX POMPIERS**

CONSIDÉRANT QUE Mme Emmy Brosseau et M. Pierre-Luc Ouellet ont complété avec succès leur formation de pompier I;

CONSIDÉRANT QUE ces 2 candidats possèdent la formation requise pour intervenir lors d'incendies;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER madame Emmy Brosseau et monsieur Pierre-Luc Ouellet pompiers à temps partiel de la brigade de Saint-Jude. Leur rémunération sera celle établie pour l'ensemble du service des incendies selon la résolution en vigueur du conseil concernant la rémunération du personnel;

DE FÉLICITER ces nouveaux pompiers pour la réussite leur formation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **SERVICE INCENDIE – NOMINATION D'UN MEMBRE DU PERSONNEL DE SOUTIEN**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Guy Dion, par son courriel du 8 janvier 2019, a présenté au conseil une recommandation pour l'embauche de M. David Jacob à titre de personnel de soutien, notamment pour la conduite des véhicules d'urgence ;

CONSIDÉRANT QUE M. David Jacob a reçu toute la formation nécessaire et est en mesure d'effectuer le travail demandé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE NOMMER Monsieur David Jacob à titre de membre du personnel de soutien du Service des incendies de la municipalité de Saint-Jude, à partir du 15 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **SERVICE INCENDIE – ACHATS DIVERS**

## PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT la demande d'achat d'équipement faite par M. Guy Dion, directeur incendie, concernant l'achat de cagoules pour les pompiers ainsi que l'achat de lampes torches adaptées aux interventions des pompiers ;  
CONSIDÉRANT QUE le fournisseur proposait un prix avantageux pour les cagoules en décembre 2018 et que les crédits étaient disponibles au budget;  
CONSIDÉRANT la soumission reçue pour les lampes torche angulaires à tête pivotante ;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,  
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,  
IL EST RÉSOLU:  
DE PROCÉDER à l'achat de 10 lampes torches auprès de la compagnie Boivin et Gauvin inc. pour un total de 780.00\$, taxes en sus.  
D'ENTÉRINER l'achat de 20 cagoules auprès de la compagnie Boivin et Gauvin inc. pour un total de 894.00\$, taxes en sus. Cette dépense ayant été autorisée auprès du directeur incendie par la directrice générale.  
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 650 «vêtements et accessoires – incendie».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC – ADHÉSION DE GUY DION POUR L'ANNÉE 2019**

Sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,  
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,  
IL EST RÉSOLU:  
DE DÉFRAYER le coût de l'adhésion annuelle 2019 de Monsieur Guy Dion auprès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) au montant de 304.68\$, taxes incluses.  
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «incendies – cotisation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **SERVICE INCENDIE – FACTURATION À SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE POUR SERVICES PARTAGÉS – ANNÉE 2019**

CONSIDÉRANT l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services signée avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville le 16 janvier 2006;  
CONSIDÉRANT QU'un état budgétaire des dépenses a été déposé à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,  
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,  
IL EST RÉSOLU:  
DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville un montant de 61 029.09 \$ payable en quatre versements égaux de 15 257.28\$. Suite à la réception des états financiers de l'année 2018, un ajustement à la hausse ou à la baisse pourra s'appliquer pour régulariser les sommes qui auraient dû être perçues pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **SERVICE DES INCENDIES - LOGICIEL PREMIÈRE LIGNE INC. – RENOUELEMENT – CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS**

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution portant le numéro 2011-06-145, la municipalité de Saint-Jude faisait l'acquisition d'un logiciel pour gérer les activités relatives aux suivis de la prévention, à la recherche des causes d'incendie et à la publication des rapports d'intervention;  
CONSIDÉRANT QU'en juillet 2013, PG Solutions faisait l'acquisition du logiciel Première Ligne applicable au service des incendies;  
CONSIDÉRANT QU'il y a eu des négociations avec la MRC des Maskoutains quant à la facturation annuelle de l'entretien du logiciel;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,  
Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,  
IL EST RÉSOLU:  
D'AUTORISER le paiement d'un montant de 695.00\$, taxes en sus, à PG Solutions inc. pour le contrat d'entretien 2019.  
Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 670 « incendie – papeterie informatique».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ACSIQ - PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT EN GESTION STRATÉGIQUE POUR LES OFFICIERS DE GESTION EN SÉCURITÉ INCENDIE – INSCRIPTION DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**

CONSIDÉRANT la proposition de l'ACSIQ, en collaboration avec ICARIUM groupe conseil, d'offrir une formation portant sur la gestion stratégique pour les officiers de gestion en sécurité incendie ;  
CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Guy Dion, directeur du service incendie, à poursuivre ce programme de formation;  
CONSIDÉRANT QUE ce programme est composé de 6 formations à suivre;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,  
IL EST RÉSOLU:  
D'INSCRIRE le directeur du service incendie au Programme de perfectionnement en gestion stratégique pour les officiers de gestion en sécurité incendie;  
DE DÉFRAYER le coût d'inscription au cours intitulé « Gestion de projet en sécurité incendie » au montant de 150\$ par formation, taxes en sus.  
Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 454 "formation et scolarité – pompiers".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **VOIRIE – JOURNALIERS SUBSTITUTS – EMBAUCHE-**

CONSIDÉRANT QU'en l'absence de M. Guy Dion, journalier à la voirie, la municipalité doit pouvoir faire appel à un ou des journaliers substituts afin d'aider M. David Jacob dans l'exécution de son travail ;  
CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. David Jacob à l'égard de deux candidats, soit : M. Stéphane Leblanc et M. Mathieu Graveline ;  
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,  
IL EST RÉSOLU:  
D'EMBAUCHER M. Stéphane Leblanc ainsi que M. Mathieu Graveline à titre de journaliers substituts ;  
D'AUTORISER M. David Jacob à faire appel à Messieurs Leblanc ou Graveline lorsque nécessaire;

# PROCÈS-VERBAL

Leur rémunération sera celle établie selon la résolution en vigueur du conseil concernant la rémunération du personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **M. SERGE LARIVIÈRE – LOT 2 708 319 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DÉCISION**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Serge Larivière en date du 10 octobre 2018 et présentée par M. François Malo, arpenteur-géomètre, à l'effet de permettre deux dérogations sur le lot 2 708 319 situé au 2106 rang Fleury, soit :

- Une dérogation au règlement de lotissement pour permettre le morcellement de deux lots dont la profondeur minimale moyenne est inférieure aux exigences, soit 34.73 mètres au lieu de 60 mètres tel que requis au règlement;
- Une dérogation au règlement de zonage pour permettre qu'un bâtiment accessoire se retrouve à une distance inférieure à limite latérale permise au règlement, soit 0.16 mètre au lieu de 2.00 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni une première fois le 27 novembre 2018 pour procéder à l'étude de la demande, ainsi que le 7 décembre 2018 pour analyser le point avec une nouvelle donnée soulevée par la directrice générale ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil le refus des demandes, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE les demandes de dérogation mineure présentées par M. Serge Larivière, à l'effet de permettre le morcellement de deux lots dont la profondeur minimale moyenne est inférieure aux exigences, sur le lot 2 708 319 situé au 2106 rang Fleury, ainsi que la demande de permettre qu'un bâtiment accessoire se retrouve à une distance inférieure à limite latérale permise au règlement soient refusées pour la raison suivante : l'écart entre les demandes et la réglementation est trop élevé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **MME DENISE HOULE – LOT 2 708 591 - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DÉCISION**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de madame Denise Houle en date du 5 novembre 2018 et présentée par M. Dominique Gingras, arpenteur-géomètre, à l'effet de permettre une dérogation sur le lot 2 708 591 situé au 2195 rang Salvail Nord, soit :

de régulariser la distance en marge avant du bâtiment principal conformément au règlement de zonage #131 en vigueur lors de la construction en 1982. Le règlement stipule à l'article 5 du chapitre 1 qu'une distance minimale de 35 pieds (10,67 mètres) doit être respectée, l'implantation actuelle du bâtiment principal se trouve à une distance de 6.09 mètres et 6.68 mètres.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le 27 novembre 2018 pour procéder à l'étude de la demande ;

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme recommandant au conseil l'acceptation de la demande, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE la demande de dérogation portant sur le bâtiment principal situé au 2195 rang Salvail Nord à l'effet de permettre de régulariser la distance en marge avant du bâtiment principal conformément au règlement de zonage #131 en vigueur lors de la construction en 1982 soit acceptée pour les raisons suivantes :

- la demande est faite dans le but de régulariser une situation qui ne cause aucun préjudice aux propriétaires des immeubles voisins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## **PPCMOI - INSERTION RÉSIDENIELLE SUR LE LOT 2 709 360 – ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÉSOLUTION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé une demande de PPCMOI relative au lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord à St-Jude par la résolution numéro 2018-09-248 adoptée le 14 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE cette résolution faisait droit à une demande d'insertion résidentielle en milieu agricole du propriétaire du lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord, à Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est vacant et qu'il est situé dans la zone 509, aire d'affectation agricole;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de 1 724.7 m<sup>2</sup> du terrain limite la viabilité et la rentabilité du lot à des fins agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet particulier consiste en la construction d'une habitation unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT QUE le lot respecte les normes minimales de lotissement de la réglementation municipale et qu'il était subdivisé et vacant au 29 mars 2010;

CONSIDÉRANT que le terrain est borné à l'arrière, sur la droite et sur la gauche par une terre en culture et fait front sur le rang Salvail Nord;

CONSIDÉRANT QUE le projet particulier respecte les objectifs du plan d'urbanisme liés aux projets d'insertion résidentielle en milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'une résidence n'entraînera pas de contraintes additionnelles au maintien et au développement des exploitations agricoles avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte tous les objectifs et critères du règlement 470-2010 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle construction serait implantée à l'extérieur de la zone à risque de glissements de terrain et que ce lot représente un des rares endroits sur le rang Salvail Nord où une nouvelle construction est permise conformément aux dispositions du règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain;

CONSIDÉRANT QUE le lot 2 709 360 est desservi par le service d'aqueduc municipal depuis 1980 conformément au règlement numéro 8 de la Régie d'aqueduc Richelieu Centre ;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne contrevient pas à d'autres articles du règlement de zonage de la municipalité ;

## PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Jude lors de sa réunion du 3 août 2018 à l'effet de recommander l'autorisation de la demande de PPCMOI ;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation publique sur ce projet particulier s'est tenue le 14 janvier 2019 à 19h45 ;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil municipal de Saint-Jude adopte le second projet de résolution conformément au règlement no 470-2010, visant la délivrance d'un permis de construction permettant l'insertion d'une résidence unifamiliale en zone agricole sur le lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord, conditionnel à ce que le permis de construction soit obtenu au plus tard 2 ans après l'autorisation de la Commission de la Protection du Territoire et des activités Agricoles du Québec.

D'AUTORISER l'insertion d'une résidence sur ledit lot pour autant que soit respectée la réglementation municipale en vigueur.

L'usage résidentiel sur le lot 2 709 360 sera confirmé sans que le zonage ne soit changé pour l'ensemble de la zone 509 concernée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié dans le journal « Le Rochvillois » en date du 15 octobre pour l'entretien et la surveillance de la patinoire et du local de la patinoire;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 13 novembre 2018 à 14h00 en présence de Mesdames Nancy Carvalho, directrice générale, Pascale Brouillard, adjointe administrative et de Monsieur Maxime Girard, coordonnateur en loisirs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des propositions qui ont été déposées ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Me Marie-Claude Veilleux, avocate, à l'effet de procéder à l'embauche d'une ressource salariée plutôt que de procéder à l'octroi d'un contrat à une ressource externe, et ce pour des raisons d'assurance responsabilité ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a informé les membres du conseil de la recommandation de Me Veilleux et que ces derniers ont signifié leur accord par écrit et ont autorisé la directrice générale à informer les soumissionnaires de la fin du processus ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Braut,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'annulation du processus d'appel d'offres pour le contrat d'entretien de la patinoire et la surveillance du local.

Cette résolution vient abroger les résolutions numéro 2018-10-277 et 2018-12-358

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis fin au processus d'appel d'offres pour l'entretien et la surveillance de la patinoire ;

CONSIDÉRANT QUE, selon les recommandations de Me Marie-Claude Veilleux, il était plus avantageux de procéder à l'embauche d'une ressource saisonnière qui sera protégée par les assurances de la municipalité ainsi que par la CNESST ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale ainsi que le maire ont rencontré M. Yannick Dupras pour discuter de l'emploi ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des membres du conseil ont donné leur accord pour procéder à l'embauche de M. Dupras avant la tenue du conseil du 14 janvier 2019, et ce, afin de ne pas pénaliser la population qui souhaite utiliser la patinoire ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'embauche en date du 20 décembre 2018 de M. Yannick Dupras à titre d'employé saisonnier pour l'entretien et la surveillance de la patinoire pour la saison 2018-2019, au tarif horaire de 25\$ à raison de 20 heures par semaines pour une durée de 15 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **FADOQ – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier adressée par Mme Jacynthe Potvin, trésorière du club FADOQ Saint-Jude reçue le 19 septembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande servira à l'organisation diverses activités sociales selon la mission du club;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

D'ACCORDER une somme de 200 \$ à cet organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MRC DES MASKOUTAINS – LES PRIX DU PATRIMOINE – CLASSEMENT DU DRAPEAU CARILLON**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains organise la troisième édition du concours intitulé « Les Prix du patrimoine » afin de souligner l'excellence des interventions en patrimoine et de rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver, mettre en valeur et sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire traditionnels;

CONSIDÉRANT QUE le classement du drapeau Carillon a été une étape importante afin de permettre la pérennité de la conservation de ce bien patrimonial ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉPOSER la candidature du classement du drapeau Carillon pour la troisième édition du concours « Les Prix du patrimoine, porteurs d'histoires et de traditions » à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MRC DES MASKOUTAINS – LES PRIX DU PATRIMOINE – MISE EN CANDIDATURE DE LA FABRIQUE DE SAINT-JUDE**

## PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains organise la troisième édition du concours intitulé « Les Prix du patrimoine » afin de souligner l'excellence des interventions en patrimoine et de rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver, mettre en valeur et sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire traditionnels;

CONSIDÉRANT QUE la construction de l'église de Saint-Jude a été achevée en 1843, ce qui en fait la 2<sup>e</sup> église la plus ancienne dans la MRC des Maskoutains ;

CONSIDÉRANT QUE cette église représente un monument de notre histoire Rochvilloise ;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de la paroisse de Saint-Jude ne cesse de déployer des efforts afin de restaurer et de préserver le cachet historique et patrimonial de l'église de Saint-Jude ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉPOSER la candidature de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Jude pour la troisième édition du concours «Les Prix du patrimoine, porteurs d'histoires et de traditions» à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### **MRC DES MASKOUTAINS – LES PRIX DU PATRIMOINE – PRIX MARYSE-SEGUIN – MISE EN CANDIDATURE DE LA FAMILLE GIROUARD**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains organise la troisième édition du concours intitulé « Les Prix du patrimoine » afin de souligner l'excellence des interventions en patrimoine et de rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver, mettre en valeur et sauvegarder nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire traditionnels;

CONSIDÉRANT QUE de son vivant, M. Raymond Girouard a légué un héritage historique colossal aux Rochvillois et Rochvilloises par l'entremise de son livre « Histoire de Saint-Jude », ainsi que par les nombreuses peintures et esquisses des maisons ancestrales, commerces et édifices publics de la municipalité de Saint-Jude ;

CONSIDÉRANT QUE la famille Girouard assure la pérennité de l'héritage de leur père tout en la bonifiant par leurs propres initiatives ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU :

DE DÉPOSER la candidature de la Famille Girouard de Saint-Jude pour le prix Maryse-Séguin dans le cadre de la troisième édition du concours «Les Prix du patrimoine, porteurs d'histoires et de traditions» à la MRC des Maskoutains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



### **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 janvier 2019 à 19h30, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.**

### **SERVICE INCENDIE – ACHAT D'UN CAMION UTILITAIRE – AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude fait partie des Services de sécurité incendie qui dispenseront des services d'urgence en milieu isolé sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a reçu une aide financière maximale de 122 310\$ pour soutenir l'organisation de services d'urgence en milieu isolé sur le territoire de ladite MRC et que cette aide financière sera distribuée aux municipalités se dotant d'un service de sauvetage en milieu isolé;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude s'est engagée à établir un protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé ou à en posséder un en vigueur, le tout dans le respect du cadre de référence établi par le programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier, le tout tel qu'il appert de la résolution numéro 2017-08-190 adoptée le 7 août 2017;

CONSIDÉRANT les résolutions numéro 2018-08-206 et 2018-11-306 autorisant l'achat des équipements nécessaires à la mise en œuvre du service de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI), soit :

- un VTT à chenilles et ses équipements ;
- un panier de sauvetage ;
- un traineau d'évacuation (snowbalance);
- une remorque fermée

CONSIDÉRANT la nécessité de posséder un véhicule utilitaire afin d'assurer le transport de ces équipements sur les lieux des sauvetages ;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule servira également au transport des équipes lors des interventions en entraide ou lors des appels pour le service de désincarcération ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de 5 pompiers a été formé afin d'analyser les besoins du service incendie ;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'analyse des véhicules, ce comité a pris en considération des critères tels que le prix, la fiabilité du modèle, les besoins du service, la garantie et l'économie d'essence, entre autres;

CONSIDÉRANT QUE ce comité s'est rendu chez le concessionnaire Racine Chevrolet Buick GMC pour évaluer l'état d'un véhicule correspondant aux spécifications qu'ils avaient prédéterminées;

## PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jude a adopté le Règlement numéro 518-2018 sur la gestion contractuelle, permettant ainsi de procéder par contrat de gré à gré pour des mandats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ et, mais en bas du seuil de 49 999\$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT les documents présentés aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'achat d'un camion utilitaire pour le service de sécurité incendie de Saint-Jude, tel que décrit ci-dessous au montant net de 42 402.34\$ :

- Marque : Ford
- Modèle : F-350 XLT à essence avec une boîte cube 10 pieds;
- Année : 2015
- Kilométrage : 66 120 km
- Concessionnaire : Racine Chevrolet Buick GMC Itée

DE DEMANDER au concessionnaire l'installation de quatre (4) pneus neufs sans frais supplémentaires ;

D'AUTORISER le maire, ou en son absence le maire suppléant, ainsi que la directrice générale, ou en son absence la directrice générale adjointe, à signer le contrat de vente avec Racine Chevrolet Buick GMC, au nom et pour le compte de la Municipalité de Saint-Jude.

DE PARTAGER le coût d'achat de ce véhicule avec la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, conformément à l'article 11 de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service ;

D'EMPRUNTER une somme de 42 402.34\$ au fonds de roulement pour effectuer cette dépense en immobilisation;

DE REMBOURSER le fonds de roulement pour un montant de 42 402.34\$ sur une période de cinq (5) ans à raison de 8 480.46\$ par année à compter du mois d'octobre 2019 ;

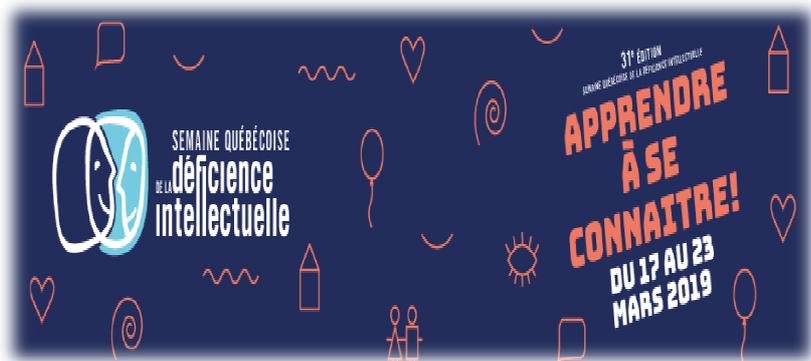
D'ACCORDER un budget discrétionnaire de 3 500\$, plus les taxes applicables, à la directrice générale pour pallier aux modifications qui seront requises pour adapter le camion en véhicule d'urgence, notamment :

- Lumières ;
- Barre de tir ;
- Onduleur ;
- Caméra de recul ;
- Radio mobile supplémentaire ;
- Installation de coffres et de tablettes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

*La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 4 mars 2019 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!*

Le texte de ces résolutions est sujet à l'approbation du procès-verbal par le conseil. Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au [www.saintjude.qc.ca](http://www.saintjude.qc.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



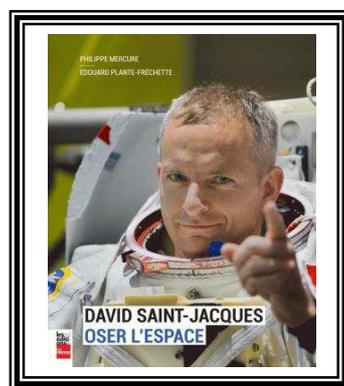


VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL  
Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

*N'oubliez pas de nous faire découvrir à vos amis et familles et ainsi courez la chance de vous mériter un prix!!!  
Renseignement à la bibliothèque.*

*Nos auteurs québécois ou canadiens*

- **David Saint-Jacques oser l'espace** (Philippe Mercure)
- **La suite** (Jérémy Demay)
- **La vie sans peur et sans regret** (Denise Bombardier)
- **Les chevaliers d'Antarès v.12** (Anne Robillard)
- **La quête d'Alice Gagnon v.1** (Louise Chevrier)
- **Le temps de le dire v.3** (Michel Langlois)
- **La marche des nuages v.2** (Josée Ouimet)
- **Le mystère Alzheimer** (Marie Gendron)
- **La plupart du temps je m'appelle Gabrielle** (Stéfani Meunier)
- **La cabane à sucre des Rivard v.2** (Mario Hade)



*Et les autres titres disponibles...*

- ❑ **Le livre des Baltimore** (Joël Dicker)
- ❑ **À même la peau** (Lisa Gardner)
- ❑ **La terreur dans la peau** (Eric Van Lustbader)
- ❑ **Incurables** (Lars Kepler)
- ❑ **Félix et la source invisible** (Éric-Emmanuel Schmitt)
- ❑ **Sortir du labyrinthe** (Spencer Johnson M.D.)
- ❑ **Les 50 règles d'or de la manipulation** (Patrice Ras)

**Jeunes lecteurs**

- Défense d'entrer! V.9
- La beauté du mal v.1
- La vie compliquée de Léa Olivier v.9
- Nos héroïnes
- Les nombrils v.8
- Les légendaires origines v.2

**Enfants**

- La famille Perldenord
- Ariel et le bébé dauphin
- À quoi sert ce cou?
- Où es-tu Rubis?
- Rosalie ne dit jamais merci
- La pat'patrouille (16 histoires)

DVD : **La disparition des lucioles** de Sébastien Pilote - **Or** de Stephen Gahan - **Victimes du Vietnam** de Brian De Palma - **Simon Leblanc tout court** - **Turbo**



Club FADOQ St-Jude  
Richelieu-Yamaska

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Des membres du club FADOQ de Saint-Jude

Au centre communautaire, 930 rue du Centre, Saint-Jude.

**Dimanche le 7 avril 2019**

Dîner GRATUIT pour les membres à 11h30

Assemblée Générale Annuelle à 13h

Cet avis est donné par le conseil d'administration club **FADOQ de Saint-Jude!**

**MERCI DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**

☎ **450-250 2485 POSTE 2** ✉ [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)

## DANSE



***Bienvenue à tous & toutes!***

Au 930 rue du Centre

De 19h30 à 23h00

Danse, **vendredi 5 avril 2019**

Musique: Yvon Daunais

***Goûter en fin de soirée***

## CARTE FADOQ

**Pour les 50 ans et plus**

**En tout temps**, obtenez la carte FADOQ au montant : 25 \$ pour 1 an  
ou 45 \$ pour 2 ans



**PROFITEZ** des avantages: accédez aux rabais FADOQ.

## ITMAV À Saint-Jude vous avez accès à un travailleur de milieu.



Ce programme œuvrant au bénéfice des personnes aînées en situation de vulnérabilité ou à risque de le devenir.

Vous connaissez un ou une aînée qui vit des difficultés comme de l'isolement de la maladie ou un manque d'autonomie?

Notre mission est de briser l'isolement, d'orienter les aînés dans le besoin vers les bonnes ressources et de les accompagner adéquatement.

Tout cela dans le but des garder dans la communauté le plus longtemps possible, et ce, dans les meilleures conditions.

**CONTACTEZ-MOI** : 450-418-7009 poste 2912 ou par courriel : [jpotvin@serviceme.itmav.com](mailto:jpotvin@serviceme.itmav.com)



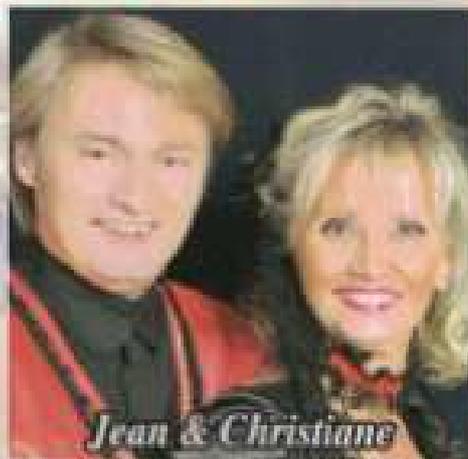
**Toute information sera traitée confidentiellement**

930, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 -télécopieur 450-924-0953  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com) - [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

# JOURNÉE DU BEL ÂGE FADOQ SAINT-JUDE



*Claudia Asselin*



*Jean & Christiane*

**SAMEDI LE 11 MAI 2019**

*Ouverture des portes à 13h*

**14h Danse avec Yvon et Yvonne**

**17h30 Souper** (porc à la viande, patates, ketchup aux fruits, betteraves, thé, café et dessert)

**19h Claudia Asselin**

**20h Musique de danse avec Yvon et Yvonne**

**20h30 Jean et Christiane "Spécial Sweet People"**

**ADMISSION GÉNÉRALE**  
SOUPER INCLUS! **20\$**

**BILLETS DISPONIBLES À LA PORTE**  
PERMIS DE BOISSON SUR PLACE

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JUDE**

930, rue du Centre, Saint-Jude, Qué. J0H 1P0

Informations et/ou réservations : 450-250-2485 poste 2

930, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 -télécopieur 450-924-0953  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com) - [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

## Offre d'emploi

### Animateur(trice) de camp de jour

Sous la supervision du coordonnateur en loisirs, l'animateur(trice) est responsable de planifier, d'organiser et d'animer des activités pour des jeunes de 5 à 12 ans tout en assurant leur sécurité et leur bien-être.

#### Principales fonctions :

- Planifier, organiser et animer des activités diversifiées ;
- Encadrer et veiller à la sécurité des jeunes en tout temps ;
- Accompagner les participants lors des sorties ;
- Participer aux rencontres hebdomadaires entre animateurs ;
- Voir à l'entretien et la propreté du site du camp de jour ;
- Être un exemple et un modèle pour les jeunes ;
- Faire la promotion de saines habitudes de vie ;
- Toute autre tâche connexe

#### Exigences :

- Être âgé d'au moins 15 ans ;
- Autonomie et bonne organisation ;
- Créativité, dynamisme et leadership ;
- Aptitudes à travailler en équipe ;
- Expérience auprès des enfants (un atout)

#### Conditions de travail :

- Horaire : 35 à 40 heures semaine ;
- Taux horaire : 12,25 \$, ou selon l'expérience ;
- Date d'entrée en fonction : 25 juin 2019 ;
- Doit être disponible pour les formations d'avant camp

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 15 mars 2019 par courrier électronique à l'adresse suivante : [sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca) ou par la poste au bureau municipal de Saint-Jude (940 rue du Centre).

Les candidats retenus seront contactés pour une entrevue.

# Activités de la relâche

Au centre communautaire de Saint-Jude

## COURS DE SKATE

Lundi 4 mars

9h30 à 12h00

15\$ / participant

Initiation au skateboard 8-12 ans et 13 ans +



## ATELIER POÏ

Mercredi 6 mars

9h à 11h45

10\$ / participant

Atelier de jonglerie et présentation de spectacle

**CLUBFY** 



## TAG À L'ARC

Vendredi 8 mars

9h à 11h30

15\$ / participant

Combat à l'arc sécuritaire, 10 ans +



\* Places limitées, inscriptions requises \*

Pour inscription : 450-792-3855 poste 3





## Chasse aux cocos de Pâques 2019

Samedi 20 avril, 10h30



L'activité s'adresse aux enfants des Quatre-Vents âgés de 9 ans et moins et accompagnés d'un adulte.

Formez vos équipes dès maintenant ! (4 enfants idéalement).

Des frais de 2\$ s'appliquent aux non-résidents de Saint-Jude

### Inscriptions obligatoires

Avant le 5 avril 2019  
(450) 792-3855 poste 3

[sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca)

Surprises, jeux et cadeaux !!

Avis de convocation

## Assemblée Générale Annuelle

Loisirs St-Jude inc.

**Avril 2019**

(consultez le prochain journal pour la date exacte)

À la salle du conseil municipal de Saint-Jude  
930, rue du Centre, Saint-Jude

Vous désirez vous impliquer dans l'organisation des événements de votre municipalité ou avez de bonnes idées d'activités à ajouter à notre programmation ?

Joignez-vous au comité des Loisirs Saint-Jude !

12 000 000 000 000 000

MONTÉE PASCALE 2019

SEMAINE SAINTE :



Dimanche 14 avril à 10h	Rameaux et Passion du Seigneur	Église Saint-Bernard
Mercredi 17 avril à 19h30	Messe Chrismale	Cathédrale de Saint-Hyacinthe
Jeudi 18 avril à 19h30 20h - 21h	Dernière Cène du Seigneur Une heure de prière	Église Saint-Bernard
Vendredi 19 avril 15h 19h	Passion du Seigneur Chemin de croix et Pardon	Église Saint-Barnabé Église Saint-Louis
Samedi 20 avril 19h	Veillée Pascale	Église Saint-Jude
Dimanche 21 avril 10h	Pâques	Église Saint-Jude

CONFÉRENCE - POUR UNE SOCIÉTÉ SANS VIOLENCE CONJUGALE - OFFERTE PAR LA CLÉ SUR LA PORTE

La plupart des gens ont déjà été témoins de près ou de loin de comportements de violence dans un couple, que ce soit dans un endroit public ou dans des cercles plus intimes. Cela amène son lot de questions sur nos façons d'agir ou pas.

*Que faire si je suis témoin d'une situation de violence conjugale dans un lieu public ou dans un souper d'ami (e)s?*

*Est-ce que ça me regarde les « affaires » de couple des autres?*

*Ai-je le droit de faire quelque chose?*

Cette conférence de sensibilisation, offerte gratuitement, a pour **but de vous informer et de vous outiller sur les façons sécuritaires d'agir face à des situations de violence conjugale.**

S'informer, soutenir et prendre position, c'est s'engager pour une société sans violence conjugale.

*La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants. Elle est présente à Saint-Hyacinthe depuis près de 40 ans.*



Conférence

**Pour une société sans violence conjugale**

*Conférence de sensibilisation offerte par l'organisme "La Clé sur la Porte"*

**Mercredi  
3 avril 2019**

**19h00**

Au centre communautaire de Saint-Jude (930 rue du Centre)



maisoncle@maskatel.net  
450-774-1843



## ACTIVITÉS Maison de Jeunes 11 ans à 17 ans



Dimanche 13h à 17h	Mardi 15h à 19h	Jeudi 15h à 19h 19h à 21h si pédago vendredi	Vendredi 15h à 22h	Samedi 13h à 17h
<b>MARS 2019</b>				
			1 Préparation avril	2 Conseil des jeunes
3 Chouette à voir!	5 On relaxe!	7 Soirée film	8 Matin: tir à l'arc Cuisine	9 Libre
10 Langage des signes	12	14	15 Technologie	16 Libre
17 Salon du livre Saint-Hyacinthe	19	21	22 Cuisine Cabane à sucre	23 Libre
24 Libre	26	28	29 Libre	30 Libre



**Parascolaire** : des animateurs qualifiés sont disponibles pour superviser vos enfants au retour de l'école le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 16h30 pour les élèves du primaire et de 16h30 à 19h00 pour les élèves du secondaire. Le transport du retour est assuré par la MDJ. Ceux qui le désire, peuvent rester pour la soirée le vendredi de la Maison des Jeunes, soit jusqu'à 22h. Ils doivent, par contre, avoir un lunch ou de l'argent pour leur repas.

### Saviez-vous que ?

- Nous offrons des ateliers de cuisine aux 2 semaines
- Nous offrons des activités / sorties gratuites
- Nous offrons de l'aide aux devoirs supervisés
- Nous offrons des ateliers peintures / sculpture / dessin
- Nous offrons des soirées jeux de société et cinéma
- Nous offrons des cours de couture

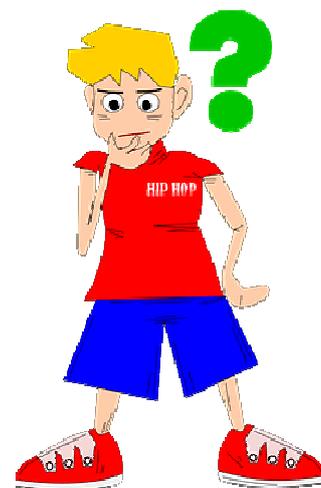




Photo de la sortie au Zoo de Granby, cadeau de Noël des jeunes.

## CANETTES ET BOUTEILLES

Vous pouvez en tout temps laisser vos sacs de canettes et bouteilles vides dans la boîte sur le côté de la MDJ afin de nous aider à financer nos activités. Vous pouvez aussi nous contacter, nous irons les chercher 450-250-2488#4

Merci de votre contribution.



## PROJET DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE AVEC DOMAINE COQUELICOTS

Domaine  
Coquelicots



Les jeunes commenceront un projet de transformation alimentaire avec le Domaine Coquelicots.

Nous sommes donc à la recherche de pots Masson. Si vous êtes un agriculteur nous allons récupérer vos invendus sur demande.

Merci d'encourager les jeunes dans ce nouveau projet.



## La chronique *Faucon vous en parle!*

### Le faucon gerfaut, notre faucon nordique

Par Guy Fitzgerald



Considéré comme le plus grand faucon du monde, le faucon gerfaut vit au nord du Québec et dans les régions arctiques. Il existe 3 formes de coloration de cette espèce : blanche, sombre et grise. On ne connaît pas très bien son abondance puisqu'il vit dans des contrées sauvages nordiques. On peut l'observer occasionnellement dans le sud de la province pendant l'hiver, notamment au Mont-Saint-Hilaire et dans la région de Matane. Il est rarement admis à l'UQROP pour des soins de réhabilitation. En fait, nous n'en avons soigné que neuf en 32 ans. Il s'agit de l'espèce indigène au Québec la moins souvent reçue pour des soins avec l'effraie des clochers.

Le faucon gerfaut est une espèce appréciée par les fauconniers. On peut même retrouver des hybrides sur le marché de la fauconnerie. Les plus populaires sont les hybrides gerfaut x sacre ou gerfaut x pèlerin. Vous pouvez visionner un extrait de reportage de l'émission *Marchés sur terre* de TV5-Québec qui montre que le faucon gerfaut est une espèce convoitée dans les pays arabes pour l'art de la fauconnerie : <https://www.youtube.com/watch?v=dOZID9fGrI8>.

En mai 2002, des braconniers venus d'Afrique du Sud sont allés récolter des œufs de faucons gerfauts directement dans leur nid à Kuujjuaq dans le Nord-du-Québec. Ces trafiquants étaient bien organisés. Ils se déplaçaient en hélicoptère loué, avaient avec eux des incubateurs portables et connaissaient le positionnement GPS précis des nids! Après avoir intercepté ces hors-la-loi, le Gouvernement du Québec a alors mandaté l'UQROP de s'occuper des sept œufs. Malheureusement, les malfaiteurs avaient intentionnellement augmenté la température de leur incubateur pour tenter de détruire les embryons lorsqu'ils ont été appréhendés. Après l'incubation artificielle à la Clinique des oiseaux de proie et un passage en volière à *Chouette à voir!*, le seul survivant de l'opération a été remis en liberté à Kuujjuaq.

Parlant d'oiseau nordique, ne manquez pas les Journées blanches à *Chouette à voir!* les 2-3-4-8-9 et 10 mars. Pour plus de détails, visitez le site [www.uqrop.qc.ca](http://www.uqrop.qc.ca), ou suivez-nous sur [Facebook](#) et [Instagram!](#)



Photos : Guy Fitzgerald



**Détails des journées blanches de la relâche au verso du calendrier**





Bonjour citoyens de Saint-Jude,

Le 8 février dernier, une conseillère en information scolaire et professionnelle de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a été présenter les **Services Mobiles** à la direction générale de votre municipalité, Mme Carvalho.

Les Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de la CSSH se déplacent maintenant directement dans votre municipalité afin de rencontrer la population de 16 ans et plus.

Voici en quoi consistent les **services gratuits** offerts maintenant à Saint-Jude :

- ✓ **Orientation scolaire et professionnelle**
- ✓ **Information scolaire et professionnelle**
- ✓ **Analyse du dossier scolaire / Relevé de notes / Bulletins**
- ✓ **Exploration et reconnaissance des acquis**
- ✓ **Accompagnement et suivi en formation**

Que votre objectif soit de reconnaître l'expérience en emploi que vous avez afin de monter les échelons, d'effectuer un retour aux études, de connaître les formations en lien avec vos intérêts et aptitudes, nous pourrions vous accompagner dans la réflexion et la réalisation de vos projets personnel, scolaire ou professionnel.

Pour plus d'informations ou prise de rendez-vous, vous pouvez communiquer avec

**Audrey Gatineau**  
**Conseillère en information scolaire et professionnelle**  
**SARCA Mobile**  
[audrey.gatineau@cssh.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.qc.ca)  
 450 773-8401, poste 6731

*En espérant vous rencontrer en grand nombre !*

## JEUNES EN SANTÉ

Votre famille a perdu l'intérêt de manger des œufs qui sont pourtant un bon choix santé pour rassasier les estomacs affamés! Les quiches miniatures redonneront l'envie à toute la famille de les remettre au menu de la semaine.

### Quiches miniatures

Rendement : 6 quiches miniatures

#### Ingrédients

- 6 tranches de pain de blé entier
- 3 oeufs (gros)
- ¼ tasse (175 ml) de lait
- ½ tasse (80 ml) de brocoli, coupé en très petits bouquets
- 1 oignon vert, haché finement
- 2 c. à table (30 ml) de fromage cheddar, râpé
- Sel et poivre, au goût

#### Mode de préparation

1. Préchauffer le four à 350°F (180 °C).
2. Aplatir les tranches de pain à l'aide d'un rouleau à pâtisserie.

3. Huiler un moule à muffins.
4. Déposer délicatement les tranches aplaties dans les moules afin de former des petits nids.
5. Cuire les tranches de pain au four pendant 10 minutes. Réserver.
6. Dans un bol, mélanger le reste des ingrédients sauf le fromage.
7. Verser le mélange en portions égales dans chaque nid de pain et garnir chacun de fromage.
8. Cuire au four pendant 15 minutes.

**Bon appétit!**

Visitez le site internet [www.jeunesensante.org](http://www.jeunesensante.org) pour découvrir de nouvelles recettes.



## Défi Santé

### Un coup de pouce santé pour les Québécois depuis 15 ans

DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AVRIL. INSCRIPTION À DEFISANTE.CA

Avec près de 1,5 million d'inscriptions depuis 2005, le *Défi Santé* est **la plus vaste campagne de promotion des saines habitudes de vie au Québec**. Il aide petits et grands à passer à l'action pour manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre afin de favoriser leur santé physique et mentale. Bien-être et énergie en prime!

Même si du soutien est offert à l'année, le Mois Défi Santé en avril reste un moment fort proposant un défi collectif et motivant tant aux individus qu'aux milieux de vie.

#### 1 MOIS, 3 OBJECTIFS

Le slogan du Mois Défi Santé cette année, « Pas besoin d'être un athlète pour réussir le *Défi* », souligne le caractère positif et accessible de la campagne. Les participants sont invités à « entraîner » leurs habitudes de vie en posant des gestes simples au quotidien pour atteindre 3 objectifs :

##### OBJECTIF 5

Manger au moins **5 portions** de fruits et légumes par jour

##### OBJECTIF 30

Bouger au moins **30 minutes** par jour

##### OBJECTIF ZEN

Prendre un moment pour **se détendre** chaque jour

Pour que ça dure, on y va graduellement, selon sa réalité... et dans le plaisir!

#### DU SOUTIEN POUR RÉUSSIR LE DÉFI

- Des trucs pratiques et des recettes à DefiSante.ca
- Le Questionnaire santé, présenté par Familiprix
- Le Kit manger mieux, présenté par IGA
- Le Quiz maison santé pour les familles
- Des activités offertes par les municipalités participantes
- Des courriels de motivation
- Une communauté inspirante sur Facebook et Instagram

Le *Défi Santé*, c'est gratuit... et ça fait tellement de bien!

#### UN VASTE MOUVEMENT

Le *Défi Santé*, c'est aussi **plus de 600 municipalités** engagées à aider leurs citoyens à améliorer leurs habitudes de vie. C'est également **plus de 200 services de garde** en milieu scolaire qui réalisent des activités pour atteindre les 3 objectifs du *Défi*.



#### DES OFFRES ET DES PRIX

- Un **entraînement gratuit** avec Cardio Plein Air
- Le **double des points** Vie saine Familiprix
- **À gagner**: 1 an d'épicerie chez IGA

FAITES CONNAÎTRE LE DÉFI! Matériel promotionnel: DefiSante.ca/outils.



PRÉSENTÉE PAR:



EN COLLABORATION AVEC:



## CANOT SUR LA RIVIÈRE SALVAIL

Les dernières fins de semaine du mois d'avril (tout dépend du niveau d'eau de la rivière), un groupe de canoteurs descendra la rivière Salvail. Nous partirons de La Présentation jusqu'au village de Saint-Jude. La descente sera d'une durée de 3h à 5h30 selon le niveau d'eau, la direction du vent et le nombre d'amas de branches à franchir.

Bienvenue à tous ceux qui veulent se joindre à nous cette année.

Pour information, contactez Albert Laplante au (450) 792-3095  
a.laplante@cablevision.qc.ca



Crédit photo : Manon Daunais

## PROPRIÉTAIRES DE CHATS ET DE CHIENS

Nous avons eu dernièrement des commentaires que sur le territoire de la municipalité, beaucoup de chats se promènent librement sur les terrains privés des citoyens. Certains aiment bien faire leur besoin dans les plates-bandes, sous les galeries ou tout près des maisons. Nous vous demandons de ne pas laisser sortir librement votre chat et s'il va dehors, aménager les installations nécessaires pour qu'il demeure chez lui.

### Un simple rappel pour les propriétaires de chiens

Vu le nombre élevé de plaintes reçues au bureau municipal, un petit rappel du règlement **497-2013** en vigueur à la municipalité s'impose:

« *Tout chien qui est la cause d'une infraction à l'encontre du présent règlement peut être enfermé à la fourrière ou à tout autre endroit désigné par l'autorité compétente et son gardien doit en être avisé aussitôt que possible.* » art. 3.8

« *Aucun chien ne peut se trouver sur la place publique à moins qu'il ne soit complètement contrôlé et tenu en laisse par son gardien. Le chien ne peut en aucun moment être laissé seul, qu'il soit attaché ou non.* » art 4.2

« *Constitue une nuisance et est prohibé:*

6.2 *Le fait pour un animal, de déposer des matières fécales et/ou urinaires sur la place publique ou sur la propriété privée sans le consentement du propriétaire ou du locataire ayant la jouissance de cette propriété est prohibé.*

6.3 *L'omission, par le gardien, de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou toute propriété privée salie par le dépôt de matières fécales déposées par le chien dont il est le gardien et d'en disposer d'une manière hygiénique.* » art. 6

Vous trouverez l'intégralité du règlement sur le site internet de la municipalité  
Par respect pour le voisinage, veuillez svp porter une attention particulière à ce règlement!

Nous comptons donc sur votre collaboration afin d'assurer une belle qualité de vie pour tous les citoyens.



## CHANGEMENT D'HEURE - VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS DE FUMÉE

À chaque changement d'heure, les services de protection contre les incendies demandent à la population de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de remplacer les piles, si nécessaire. N'hésitez pas à suivre cette recommandation qui peut sauver des vies!

Changement d'heure

Soyez pile à l'heure,  
vérifiez vos avertisseurs



Le changement d'heure se fera dans la nuit du **9 et 10 mars 2019**.

## POPOTE ROULANTE DES QUATRE-VENTS



Ce sont des repas préparés par le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe et livrés à domicile à tous les vendredis, au coût de 7.25 \$, pour les personnes de 65 ans et plus. Un calendrier des menus de chaque jour est établi à l'avance. L'objectif de ce service est de nous encourager à demeurer en santé et dans nos milieux le plus longtemps possible. Pour inscription : Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35). Pour informations : Robert Perreault (450-792-2270).

## CUISINES COLLECTIVES DES QUATRE-VENTS

Cette activité s'adresse à tous : jeunes familles, personnes à faibles revenus, personnes retraitées, personnes seules, une cuisinière, fournie par la Moisson maskoutaine de St-Hyacinthe, vient cuisiner au local de la cuisine de la sacristie de St-Bernard. Chaque mois, on y cuisine une entrée (salade, soupe), deux plats principaux et un dessert ou une collation. Chaque plat est préparé pour au moins quatre personnes. Les recettes sont généralement choisies par les participants, en fonction des saisons et disponibilités du marché.

Coût : 15 \$ par participation

Inscription : Chantale Vanier au (450) 261-1110

Informations : Robert Perreault (450) 792-2270



## PROGRAMME PAIR



Une présence rassurante !

Il s'agit d'un programme gratuit d'appels automatisés, offert par le Centre d'Action Bénévole de Saint-Hyacinthe et qui existe depuis plusieurs années. C'est un service dont nous pouvons aussi bénéficier aux Quatre-Vents. Les aînés inscrits au programme reçoivent chaque jour un appel téléphonique auquel ils ont à répondre. Après 3 appels sans réponse, la personne nommée répondante reçoit un appel l'informant du fait qu'il n'y a pas de réponse chez la personne inscrite au programme, ce qui permet alors de faire les vérifications nécessaires et d'apporter assistance en cas de besoin. Pour inscription au programme : 450-250-2874.

## CINÉ-FAMILLE

Le vendredi 1<sup>er</sup> mars à 18 h 30, au local de l'église de St-Bernard, vous sera présenté, en Blu-Ray et sur écran géant, le film «**Lilo Stitch 2**» de Disney. Vous retrouverez les personnages préférés de Lilo Stitch 1 dans une comédie attachante sur l'importance de rassembler les amis et la famille malgré leurs grandes différences...”

Coût : étudiants : 1 \$ ; adultes : 2\$ ; Familles : 5 \$

Un breuvage et sac de grignotines gratuits, à partir des coupons remis à l'entrée.



## CINÉ-CLUB



Enfin des films pour les adultes ! Dimanche 3 mars, à 19 h au local de l'église de St-Bernard, vous sera présenté sur écran géant et en Blu-Ray, le film :

« **En Souvenir des Titans** », inspiré de faits vécus. Le film raconte comment une ville déchirée par la colère et les conflits raciaux, a su retrouver l'harmonie grâce à son équipe de football. En effet, l'entraîneur de l'équipe, un homme très apprécié, a été rétrogradé et remplacé par un homme coriace et

entêté, au style très différent. Mais ces deux individus ont su mettre de côté leurs différends pour transformer un groupe de jeunes hommes divisés en équipe championne.

Café et échange à la fin du film ; coût suggéré : 2 \$

## CINÉ-LATINOS

Le lundi 4 mars à 19 h au local de l'église de St-Bernard, sera présenté en version espagnole, le film « **En souvenir des TITANS** », à l'intention de nos travailleurs étrangers de la région.



Prochain spectacle-bénéfice

**MARIE DENISE PELLETIER**

Dimanche 28 avril 2019 à 14 h à l'église St-Denis

Billets: 30\$ - 40\$ - 50\$ avec reçu pour fins d'impôt

Réservez dès maintenant! 450 787-2020 ou 450 787-9719

Spectacle-bénéfice

**Michel LOUVAIN**

Dimanche 6 octobre 2019 à 14 h 30 à l'église St-Denis

Billets: 50\$ - 60\$ - 70\$ avec reçus pour fins d'impôt

Réservez dès maintenant! 450 787-2020 ou 450 787-9719

LA JOURNÉE DE  
**L'EMPLOI**  
DE SAINT-HYACINTHE

+ de 50  
entreprises  
présentes  
+ de 1 500  
emplois  
offerts

**LE 21 MARS,  
ON M'OFFRE  
UN EMPLOI!**



Une journée seulement,  
saisissez l'occasion!



DE 10 h À 17 h 30  
PAVILLON LA COOP  
emploi-sthvacinthe.ca

MBC Maskoutains

Avec la participation financière de :

Québec

**LA CAMPAGNE  
EN BLUES**

| **SAMEDI, LE 27 AVRIL** | 19h30

ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

**4H30 DE MUSIQUE  
À NE PAS  
MANQUER!**



**PRIX : 35 \$ | BAR ET CASSE-CROÛTE SUR PLACE!**  
Ouverture des portes à 18h30

PAIEMENT PAR VIREMENT INTERACTIF OU PAYPAL POSSIBLE  
AVEC [melaniebou33@gmail.com](mailto:melaniebou33@gmail.com)



Billets en vente au :

- Dépanneur des Patriotes de St-Denis-sur-Richelieu
- Salon coiffure Expression Style
- Bureau municipal de St-Bernard-de-Michaudville

Pour info : Mélanie au 450 792-3827, [melaniebou33@gmail.com](mailto:melaniebou33@gmail.com)



m b r  
m b r

## PROJET

**I**ntervention  
**M**ilieu  
**A**îné  
**G**uidé  
**E**ntendu  
**S**outenu

**Objectif général :** Prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection.

**Moyen privilégié :** Offrir écoute, aide, soutien, référence et accompagnement directement dans les milieux d'appartenance des personnes ciblées.

ANNIE QUINTAL

INTERVENANTE MILIEU AÎNÉ

de la MRC des Maskoutains

Tél : 450-502-4395

projet.images@gmail.com

### Objectifs spécifiques:

- Établir des liens significatifs auprès des aînés vulnérables. Briser l'isolement social.
- Créer et solidifier les passerelles de référencement.
- Renforcer les facteurs de protection liés aux enjeux d'errance, d'itinérance et de maltraitance chez les aînés.

Projet sous la supervision du C.I.J.M. en collaboration avec la MRC des Maskoutains

### Actions :

- Offrir une présence signifiante et un soutien aux aînés vivant de l'isolement et de la pauvreté.
- Établir des courroies de références privilégiées et mieux adaptées.
- Accompagner les personnes dans leurs démarches.
- Solidifier le filet social, sensibiliser et soutenir les aînés face aux impacts et conséquences de la maltraitance financière et psychologique.

16 675 ave. Desrochers, St-Hyacinthe, J2T 3K3  
 cijm@cgocable.ca (450)773-4909



# SOIRÉE D'INFORMATION SUR LE RESPECT DES BANDES RIVERAINES



Une campagne de sensibilisation est menée par la municipalité de Saint-Jude afin de renforcer la prise de conscience des propriétaires riverains et de mettre en relief la responsabilité qui leur incombe envers les cours d'eau qui sont adjacents à leurs terres et terrains.

Nous vous invitons  
à assister à une soirée d'information sur les bonnes  
pratiques d'aménagement des bandes riveraines au Centre  
communautaire de Saint-Jude, 930 rue du Centre,  
**MERCREDI LE 13 MARS À 19H30.**

Pour que ce projet soit une réussite, la participation des  
propriétaires riverains est essentielle. Ainsi, il serait très  
important que vous soyez présent ou qu'une personne mandatée  
par vous soit présente à cette rencontre.



## Les comités de bassin versant maskoutains

📣 Aidez-nous à faire connaître nos activités et nos projets 📣

❤️ Aimez notre page Facebook

➡️ Partagez nos publications



# Conférence gratuite!

## Cultiver entre les rangs, C'EST PAYANT!

Améliorer la santé et la productivité de vos sols:  
survol des mille et une possibilités

Lundi, 25 mars 2019, 19h30

Centre communautaire  
940, rue du centre, Saint-Jude



L'agronome Sylvie Thibaudeau Photo : Radio-Canada

Agronome en Montérégie-Ouest, Sylvie Thibaudeau a commencé à s'intéresser aux intercalaires dans les années 90.

ICI TÉLÉ La semaine verte

samedi 31 mars 2018

SEMER ENTRE LES RANGS

LIMITER LA COMPACTION DES SOLS, RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX INTRANTS,  
AMÉLIORER LA FERTILITÉ NATURELLE DU SOL, ENCORE PLUS

**Courez la chance de gagner un essai et un suivi au champ pour 2019!**

Le Comité du bassin versant de la Rivière Salvail vous invite à assister à une conférence Gratuite  
organisée dans le cadre de son assemblée générale annuelle 2019!

**Bienvenue à tous !**

**PRIX DE PRÉSENCE!**

Projet d'ordre du jour :

1. Accueil et mot de bienvenue du président ;
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour ;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2018 ;
4. Présentation du rapport d'activités ;
5. Présentation et adoption des états financiers ;
6. **Conférence: Cultiver entre les rangs, c'est payant!, Sylvie Thibaudeau, agronome**
7. Nomination du président et du secrétaire de l'élection ;
8. Élection des membres du conseil d'administration ;
9. Levée de l'assemblée.



La Sûreté  
du Québec  
vous informe



PENSER ET AGIR FAMILLE

COMMUNIQUÉ

JOURNAL MUNICIPAL

FÉVRIER-MARS 2019

UTILISATION DE MONNAIE CONTREFAITE  
LA VIGILANCE NOTRE MEILLEURE ALLIÉE

La Sûreté du Québec désire mettre en garde les commerçants et la population concernant l'utilisation de billets de banque canadiens contrefaits par des fraudeurs sur le territoire de la MRC des Maskoutains et des environs.

Au début de mois de janvier, des fraudeurs se sont présentés dans divers commerces afin de faire l'achat soit de nourriture ou de cartes prépayées. En utilisant de faux billets de 50 \$ ou 100 \$, en canadien et américain, ils ont fait l'achat et obtenu un retour de change.

**Afin de contrer ces fraudeurs**, nous vous invitons à vous familiariser avec les éléments de sécurité des billets et vérifiez au moins deux éléments de sécurité des billets lorsque vous les recevez. Consultez le site Internet de la Banque du Canada afin de connaître les éléments de sécurité des billets canadiens : <http://www.banqueducanada.ca/billets/prevention-de-la-contrefacon/>.

**Si vous êtes en présence d'un faux billet, évaluez d'abord la situation pour vous assurer que vous n'êtes pas en danger.**

- Refusez le billet poliment et expliquez que vous soupçonnez qu'il s'agit d'un faux.
- Demandez un autre billet (que vous vérifierez également).
- Conseillez à la personne de faire vérifier le billet suspect par le service de police local ou une institution bancaire.
- Informez le service de police local qu'on a peut-être tenté d'écouler un faux billet.
- Restez courtois : n'oubliez pas que la personne en possession du billet peut être une victime innocente qui ignore que le billet est suspect.

**Si, après une transaction, vous soupçonnez qu'on vous a remis un billet suspect :**

- Contacter votre service de police local en composant le 310-4141.

Toute personne qui détiendrait des informations sur la mise en circulation de monnaie contrefaite est priée de communiquer avec la [Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec](#) au 1 800 659-4264.

-30 —

Sergente Karine Picard  
Coordonnatrice locale en police communautaire  
Sûreté du Québec  
MRC des Maskoutains  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

Service des communications avec les médias  
Sûreté du Québec  
District Sud — Région Montérégie  
450-641-7549  
[www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)

**Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 [\*4141 cellulaire] ou le 9-1-1**

925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe [Qc] J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640  
courriel : [poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca](mailto:poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca)

**Internet : [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca)**



## LE RECYCLAGE DU VERRE

**100 %**  
du verre recueilli  
par la Régie est  
acheminé au  
recyclage

**MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!**

Des questions?  
450 774-2350  
[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)

Les dernières années ont été plus difficiles pour l'ensemble du Québec

En 2013, l'usine Klareco qui traitait environ 80 % du verre des collectes municipales au Québec a fermé ses portes. C'est dans ce contexte que RECYC-QUÉBEC estimait, dans son bilan de 2015, que seulement 14 % du verre était recyclé. Une grande partie était valorisée comme matériau de fondation des voies de circulation dans les sites d'enfouissement.



La situation a grandement évolué

Grâce à la collaboration de plusieurs centres de tri, Éco Entreprise Québec, via son programme Verre l'innovation, estime que 50 % du verre généré au Québec est maintenant recyclé.



Le verre collecté sur notre territoire est entièrement recyclé

Tout le verre recueilli par la Régie dans les MRC d'Acton et des Maskoutains est trié au centre de tri de Drummondville et acheminé à une entreprise de la Mauricie pour y être recyclé en poussière de sablage au jet et en sable de filtration.



Le recyclage des contenants de verre :  
il faut garder le cap !

Les citoyens doivent continuer de déposer leurs contenants et bouteilles de verre dans le bac de recyclage, même s'ils sont cassés, afin que ceux-ci puissent être recyclés.



D é c e m b r e

**ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.**  
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE



**450 792-2447**  
 electricite@bryanjacques.com  
 www.bryanjacques.com

  
 RBO: 5686-0406-01



**Boucherie Gaudette**

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE  
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

**Marie-Claude Grégoire, propriétaire**

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com  
 878, Saint-Édouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

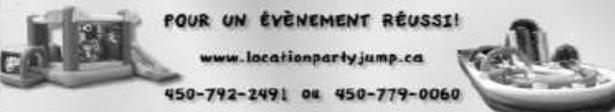
**PARTY JUMP**

**STRUCTURES GONFLABLES**

Poussière Magique - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!

www.locationpartyjump.ca  
 450-792-2491 ou 450-779-0060



Clinique de Massothérapie  
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente  
 femme enceinte et bébé  
 Drainage lymphatique  
 Exfoliation corporelle et autres soins  
 Certificats- cadeaux disponibles



**450-792-3090**  
 cliniquemassov.c@gmail.com



Eric Mongeau  
 Philippe St-Sauveur  
 Services Informatique

(450) 792-3391  
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636      Rive-Sud (514) 444-4636

**LogiTech**  
**INFORMATIQUE**

Se déplace chez vous!

Marco Beaudry  
 technicien réseautique  
 logitech.info@gmail.com      Commercial - Résidentiel



**Le Chevignon**  
 CENTRE ÉQUESTRE  
 450-230-1994  
 - Karolles Naxel -

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREQUESTRELECHEVIGNON.COM

**DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.**  
 Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraiseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

**Jacques et Maxime Dubuc**  
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0  
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

**Nettoyage d'autos NICK** 

**Esthétique automobile**

**Polissage des phares**

Avant



Après



Polissage d'aluminium & stainless  
 Traitements pour le cuir  
 Nettoyage int. / ext.  
 Shampooing moteur  
 Décontamination  
 Scellant à peinture  
 Girage  
 Traitement pour pare-brise  
 «Aqualap»

**Nicolas Courcy**  
 Sur rendez-vous  
 Nettoyageautonick@hotmail.com  
 Nettoyage d'outils-nick

**450. 702. 3821**

Automobile • Bateau • Camion • Moto • Remorque

**SERVICE DE VOYAGEMENT**

Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.  
**Service aller-retour**

**579 489-0102**  
 Jacques Beaudoin



**Me Marie-Hélène Archambault**

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137  
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)  
J0H 1K0

**Tél.: (450) 787-3133**  
 Téléc.: (450) 787-2765  
 marchambault@notarius.net

**SALON DE COIFFURE**

**TÉL.: (450) 792-3987**

À la  
**Fine Pointe enr.**

**Pour elle & lui**

397, rang Saint-Arnable  
Saint-Barnabé Sud

Lyné Vincent,  
propriétaire



**TRANSPORT**

**EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)  
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS  
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)**

Agricole (bétail, lavage...)

*Service professionnel et courtois*

**1-800-463-0346**



www.transportsylvaingirard.com • transport\_s.girard@hotmail.ca

**Les couvre-planchers  
ALAIN MORIN inc.**

Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

**Tél.: 450.792.2007**

Fax: 450.792.2443



Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

**ROBERT BOUVIER  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**

R.B.Q.: 80008196-36

**RÉNOVATION ET CONSTRUCTION**  
**450 792-3260**

**SECTEURS**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage  
**VASCO**  
 & l'Univers de la Croisière



**Mélanie Girard**  
 Propriétaire et conseillère en voyages  
 melanie@vascosthyacinthe.com  
 T. (450) 768-5412 #237  
 F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe  
 3200, boul. Laframboise,  
 St-Hyacinthe (Qc)  
 J2S 4Z5  
 www.vascosthyacinthe.com



**Maçonnerie  
MICHAUDVILLE  
inc.**

Éric Berthiaume  
 Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**  
 FAX **450.792.3043**

**Maçonnerie générale**

- |                                 |            |
|---------------------------------|------------|
| Pose de                         | • briques  |
|                                 | • pierres  |
|                                 | • blocs    |
|                                 | • cheminée |
|                                 | • plâtrage |
| <b>Réparation de tout genre</b> |            |

**ESTIMATION GRATUITE**  
 R.B.Q. : 8319-0843-34

**Garderie privée en milieu familial**

**Les loulous du Boisé**

**41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0**

**Milissa Beaumier 450-788-3865**

**milissabeaumier@hotmail.com**



**GLOBAL** peintures  
 industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

**Mario Bazin**  
 Représentant

802, Saint-Édouard  
 Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844  
 C 450 278.3844

**NORTHERN  
HEAVEN**


**Vanessa Breton**  
 vanessa@northernheaven.com  
 514 227-8602

northernheaven.com  
 104 rang Thiersant, Saint-Louis

*Équitation thérapeutique  
 Cours d'équitation classique  
 Élevage de Cleveland Bay*

Espace publicitaire disponible  
50 \$ pour 11 parutions

**Service de garde**  
**Les P'tits Loups**

  
 Hélène Lavoisier, prop.  
 1245 route de Michauville  
 St-Jude, Qc.  
 J0H 1P0  
 Tilou.lavoisier@hotmail.ca  
**450-210-3187**



Espace publicitaire disponible  
50 \$ pour 11 parutions

**LES PETROLES O. ARCHAMBAULT**  
 P.T.L.S Inc.

39A, rang Amyot Est  
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0  
 www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370  
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328  
 Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane



**Le courtier indispensable**  
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com **DPA** 1 800 361-9866  
 assurances

 automobile  
  habitation  
  entreprises  
  agricoles  
  cautionnement

**PME Comptabilité Plus**  
 Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers  
 Service des paies et remises  
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc  
 Outils de gestion sur mesure  
 Déclarations d'impôts

*Service courtis, minutieux et personnalisé*

57, 6<sup>ème</sup> rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0  
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922  
 Courriel: pmecomptabiliteplus@hotmail.com



**LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.**

**QUINQUAILLERIE  
ÉPICERIE**

962, RUE SAINT-ÉDOUARD  
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0  
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891



**Le Monde Imaginaire Des Tout Petits**  
**Garderie Privée En Milieu Familial**



Éducatrice Privée à la petite enfance  
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI  
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0  
 450-792-2180

**COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY**

1275,  
 St-Édouard,  
 St-Jude

Sur rendez-vous.

mer. 9h À 16h  
 jeu. 9h À 18h  
 ven. 9h À 19h  
 sam. 8h30 À 15h30

**792-2398**




**www.coopauxptitssoins.com**  
**450 771-0605**



**Services d'aide à domicile**  
**Tarifs réduits grâce au PEFSAD**  
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique



**Lorraine Bousquet**  
 Salle : (450) 792-3011  
 pavillondelerablestjude@hotmail.com  
 1281, route Michaudville  
 St-Jude, Qc J0H 1P0

**AUTOPRO** www.autoproservice.com  
**MÉCANIQUE**

Alignement Électronique

**Garage Rémy Lapierre Inc.**  
 1315, rue St-Édouard  
 St-Judes (Québec) J0H 1P0  
**Tél.: (450) 792-2131**  
 Fax: (450) 792-3024

**Rémy Lapierre**  
Propriétaire

**TANIA SLOBODIAN**  
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager  
 Consultation horticole  
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454      info@tsdesignerjardin.com

  
**Les Serres Gaudette enr.**

PLANTS DE FLEURS  
 ET DE LÉGUMES  
 CORBEILLES DE FLEURS  
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0    Tél.: 792-3224    Fax: 792-2264

Maxime Guerault  
 (514)973-8355

**Réparateur d'électroménager**

maxime\_guerault@hotmail.com



**PLOMBERIE PROJESS** inc.

T: 450 792-2272  
 F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL  
 COMMERCIAL

Propriétaire  
 Jessy Provençal

plomberieprojess@gmail.com

  
**CONTACT**  
 RICHELIEU-YAMASKA

Au-delà de la souffrance, il y a l'espoir.  
**Centre de crise et de prévention suicide**  
 Intervention 24h/7

420 de la Concorde Nord      1-844-774-6952  
 Saint-Hyacinthe (Québec)    1-450-774-6952  
 J2S 4N9

Entreprise  
**S.Gaudette**

  
 RBQ: 8351-0982-26

**Sylvain Gaudette**  
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392  
 info@sgaudette.com • sgaudette.com  
 401, 4<sup>e</sup> rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



**Daniel Guertin**  
Courtier immobilier agréé  
[www.danielguertin.com](http://www.danielguertin.com)



**viacapitale**  
AFFAIRES Daniel Guertin  
**450-792-3555**  
Agence immobilière

**Mélissa Guertin**  
Courtier immobilier  
[www.melissaguertin.com](http://www.melissaguertin.com)



1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

**RESTAURANT**  
  
**ENTRE AMIES**

*Déjà 20 ans!*

Spécialité: Poulet roti  
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich  
 Cuisine rapide et table d'hôte  
**Déjeuner**

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)  
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0  
**Tél.: (450) 792-3736**

**Caméra à lentille fixe**  
**HDCVI 1080P**  
**149\$**



**Surveillance**  
 pour moins que  
**50¢** par jour

**Systèmes d'alarme**  
**P A R D O X**  
 SECURITY SYSTEMS

Caméras  
 Intercoms  
 Contrôles d'accès  
 Alarmes



**EAGLE DIGI EYE**  
 Système de Surveillance Numérique  
 Digital Surveillance System

Commercial  
 Industriel  
 Institutionnel  
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0  
**450.463.5151 • 1 877.625.5252**  
[www.eagledigieye.com](http://www.eagledigieye.com)



**Massothérapie**  
 Chantal Desmarteau

*Détente*

- > Circulation sanguine
- > relaxation

♥ Certificat cadeau

*Thérapeutique*

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance      Membre F.Q.M.  
 Cell : 450-779-5702  
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



**ROYAL LEPAGE**  
 Multi-Services  
 AGENCE IMMOBILIERE

**Jocelyn Bachand**  
 Courtier immobilier résidentiel  
**450-501-9589**  
[jbachand@royallepage.ca](mailto:jbachand@royallepage.ca)

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9  
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

**NETTOYAGE**  
**S. Biails Inc.**  
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

**450-278-1325**  
 1374 ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial  
**Les petits Bernicheaux**

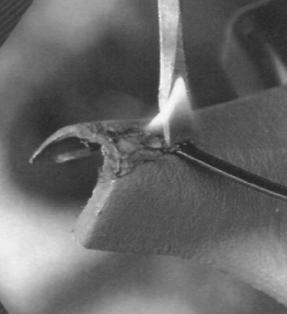


Mélanie Cordeau  
 Éducatrice diplômée  
 885 4<sup>e</sup> rang  
 St-Bernard-De-Michaudville  
**(450) 792-2086**

**CLAUDE BOURGAULT** Enr.  
 Soudure plastique  
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

**450 792-3378**  
 422, Salvail Sud, St-Jude



## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

## TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

## UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
<b>Salle Roger-Roy</b>		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
<b>Cuisinette seulement</b>	45.00 \$	
<b>Salle des patineurs</b>	85.00 \$	
<b>Non-résidents</b>	+60.00 \$	+60.00 \$

## ASSEMBLÉE DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendra au 930, rue du Centre à 20 h et auront lieu aux dates suivantes :

4 mars - 1er avril - 6 mai

### Maire

**M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663**

### Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864  
M. Francis Grégoire (450) 792-2024  
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554  
M. Marco Beaudry (450) 278-4636  
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

### Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale  
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe  
Pascale Brouillard, commis de bureau  
David Jacob, inspecteur municipal  
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)  
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.  
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



**Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.**



### AA

Bienvenue les mardis  
à Saint-Jude!

Vous avez un problème avec  
l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la  
seule condition pour devenir  
membre des Alcooliques  
Anonymes.

Réunion type discussion pour  
Alcooliques seulement.  
Tous les mardis à 19h45 à la  
Sacristie de l'église de  
Saint-Jude.  
Nos membres vous  
accueilleront!

## **BUREAU MUNICIPAL**

Adresse : 940, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855  
Télécopieur : (450) 792-3828  
Courriel : [munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca)  
Site internet : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca)  
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

## **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1**

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine  
Directeur : M. Guy Dion

## **LOCAL DES LOISIRS**

Adresse : 922, rue du Centre

## **CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Adresse : 930, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

## **BIBLIOTHÈQUE**

Adresse : 926, rue du Centre  
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005  
Courriel : [biblio-st-jude@hotmail.com](mailto:biblio-st-jude@hotmail.com)

## **MAISON DES JEUNES**

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre  
Téléphone : (450) 250-2488  
Courriel : [mdj4vents@hotmail.com](mailto:mdj4vents@hotmail.com)

## **FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE**

Adresse : 931, rue Saint-Édouard  
Téléphone : (450) 792-3943  
curé : Gérard Saint-Pierre

## **FADOQ**

Adresse : 930, rue du Centre  
Téléphone : (450) 250-2485  
Télécopieur : (450) 924-0953  
Courriel : [info@fadoqstjude.com](mailto:info@fadoqstjude.com)  
Site internet : [www.fadoqstjude.com](http://www.fadoqstjude.com)

## **ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)**

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre  
Téléphone : (450) 773-0260

## **BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)**

Adresse : 405, rue Principale  
Téléphone : (450) 792-3266  
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30  
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30  
Jeudi 17 h 30 à 19 h

## **CLSC SAINT-JUDE**

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude  
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

**Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)**

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

**Tous vos articles devront nous parvenir pour le 15 de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : [adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca). Consultez notre site web : [www.saint-jude.ca](http://www.saint-jude.ca).**

## ***LIENS D'INTÉRÊT***

**Centre d'intervention de crise**  
(450) 774-6952  
1-844-774-6952 (sans frais)  
[www.contactry.qc.ca](http://www.contactry.qc.ca)

**Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**  
(450) 774-2350  
[www.regiedesdechets.qc.ca](http://www.regiedesdechets.qc.ca)

**Dépôt des matières recyclables**  
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

**Commission scolaire de Saint-Hyacinthe**  
(450) 773-8401  
[www.cssh.qc.ca](http://www.cssh.qc.ca)

**MRC Maskoutains**  
(450) 774-3141  
[www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport adapté**  
(450) 774-8810  
[mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Transport collectif**  
(450) 774-3173  
[tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca)

**Régie d'aqueduc**  
(450) 792-2001

**Réseau Internet Maskoutain**  
(450) 250-5050  
[www.rimaskoutain.com](http://www.rimaskoutain.com)

## ***TAXES MUNICIPALES 2019***

**1<sup>er</sup> versement : 1er mars 2019**  
**2<sup>e</sup> versement : 1er juin 2019**  
**3<sup>e</sup> versement : 1er septembre 2019**

